



## SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : [snui@snui.fr](mailto:snui@snui.fr)

<http://www.snui.fr>

Paris, le 7 Juin 2006

Communiqué de presse

### Aux impôts, tout va bien puisqu'on vous le dit !

Les annonces du Ministre délégué au Budget de ce jour, dont certaines étaient déjà connues (accueil « finances », Service des impôts des entreprises...), appellent quelques commentaires de la part du SNUI.

Concernant la déclaration préremplie, un bilan positif est déjà dressé alors que les agents procèdent pour l'heure à la saisie des déclarations. Le SNUI souhaite ***un véritable bilan, mais celui-ci ne pourra être effectué que suite au traitement de l'ensemble des déclarations et à l'édition des avis d'imposition.***

***La dématérialisation croissante du service public est inquiétante pour le service public de proximité*** : tout le monde n'a pas forcément accès aux nouvelles technologies. Or, si celles-ci peuvent effectivement apporter une valeur ajoutée, elles ne sauraient pour autant se substituer à un contact direct et humain. ***L'administration électronique provoque en réalité une véritable fracture fiscale entre contribuables*** avec d'un côté ceux qui, du fait des insuffisances de la déclaration préremplie et des interrogations qu'elle a engendrées, ont gonflé les files d'attente aux guichets des centres des impôts et ceux qui, grâce à internet, ont droit à un délai supplémentaire et 20 euros... Le même type de constat ressort, par exemple, de l'expérimentation du numéro unique dans le département de l'Ain : les contribuables ont tendance à être agacés par le traitement automatisé de leur appel et, alors que 25 % des appels n'aboutissent pas, sont incités à se rendre en réception ou à contacter directement leur Centre des impôts. S'il y a un enseignement à tirer de la campagne de réception du public, c'est bien le besoin de service public plus que la demande spontanée et enthousiaste de voir se mettre en place la déclaration préremplie...

***La validation simplifiée des déclarations par téléphone ou « coupon réponse » amorce quant à elle le déclin programmé du système déclaratif et présente davantage des relents d'une opération promotionnelle que citoyenne.*** Rien n'est dit en revanche sur la détection, de plus en plus complexe mais tout aussi indispensable, de la fraude fiscale ni sur les moyens de la circonscrire. A l'heure où près de 4 000 emplois vont être supprimés en 3 ans à la Direction générale des impôts, le réformisme permanent a véritablement de quoi laisser perplexe...

***Pour recevoir nos communiqués de presse : [www.snui.fr](http://www.snui.fr) rubrique « espace presse »***